



## Droits familiaux en cas de vente abusives

Par pat, le 15/05/2010 à 12:56

Bonjour,

Notre père a 2 petite maison sur 1 même terrain, mais sa situation financière s'affaiblit. Il perd également la vue et ne veut plus vivre seul. Il y a 1 bon mois et ceci après de nombreuses petites annonces une dame s'est présentée. Très gentille en apparence. En quelques jours elle a quitté son logement et venue habiter chez lui, c'est bien occupée en quelques jours de lui, de la maison. Puis en moins de 2 à 3 semaines a commencé à vouloir lui faire vendre sa maison, celle de mon père qu'il habite, puis a changé contre l'autre la maison rurale qui est elle-même en location. Tout va très vite à notre sens, de plus elle commence à stresser notre père de par sa jalousie, en particulier, puis elle veut profiter de la vie (normal à 75 ans) notre père 80. Mon père lui vend cette maison pour renflouer un peu son compte afin de ne plus se priver (normal) mais pour elle rien ne va assez vite, elle veut des garanties comme elle semble le dire souvent, jusqu'où va elle aller quand en 1 mois elle bouscule toute sa vie. Notre père ne voyant presque plus, nous et surtout notre sœur et frère sur place dans la région avons un peu peur du suivi, elle n'arrête pas de vouloir des tas de garanties, elle écoute nos conseils tel, notre père ne parle plus librement de par cette jalousie maladroite. Cette femme n'a plus d'enfant et veuve depuis 2 ans. Pour nous tout va vite et notre père nous en parle un peu comme il peut en nous disant de rester vigilant avec lui. Mais qu'il ne veut pas vivre seul, qu'il a besoin de quelqu'un... que penser de cette situation ? Notre sœur dit qu'elle s'occupe bien de lui pour l'instant mais qu'elle veut trop de choses à son nom (ayant de quoi acheter ou autre) et qu'elle veut que mon père et elle profite de la vie, ce qui ne nous dérange pas tant qu'il en sera heureux. Mais que sera la suite, sachant que cette vente va bientôt venir, qu'elle envisage de virer par la suite le locataire à la fin de son bail (mais pas sûr elle verra) la locataire, qui elle-même espère un jour d'acheter la maison ??? si vous avez quelques conseils de l'extérieur, nous vous en serions reconnaissants. Notre papa lui, veut juste être un peu heureux à 80 ans et à besoin d'être avec quelqu'un qui le soutient mais en 1 mois cela nous paraît fou. Elle dit par ailleurs qu'elle mettra notre père sur son testament en échange des garanties ??? Merci par avance de vos conseils. PAT